

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. **Vienne.** L'affaire de la Baronnie de *Herstal* a été portée à la suprême instance ; elle a donné lieu à un Conseil extraordinaire qui fut tenu en présence de l'Empereur. On y a délibéré tant sur les remontrances du Roi de Prusse, que sur celles de l'Evêque & Prince de Liege, qui avoient fait remettre des Mémoires à la Cour accompagnés de toutes les pièces dont nous avons fait usage. Mais les plaintes du Prince Evêque étoient des plus vives contre Sa Maj. Prussienne : Il a représenté que ce Monarque avoit violé la paix publique par une invasion violente faite à main armée, & avec de l'Artillerie, dans les terres de l'Empire ; que ces Troupes y commettoient des exactions ; & que ses Généraux demandoient vingt mille écus avec menace d'exécution militaire, si cette somme n'étoit pas comptée dans l'espace de 24. heures. Dans ces circonstances, & telles que les a exposées S. A. S. Elle imploroit les secours prescrits par les Constitutions de l'Empire, afin qu'un chancun pût conserver ses Etats en entier, & que le plus fort n'opprimât point le plus foible.

Ces remontrances ont fait prendre la résolution qui a été exécutée ensuite, & qui est, que l'Empereur adresseroit au Roi de Prusse un Rescrit déhortatoire, & un Decret de Commission au Prince de Furstenberg, premier Ministre Imperial à la Diette de *Ratisbonne*, accompagné